

Notre futur livret d'accompagnement

1ère étape : Regarder ce qui a été fait auparavant.

Plusieurs exemplaires de documents réalisés en Seine-Saint-Denis, en France voire dans d'autres pays ont été présentés aux différents groupes qui ont pu partager ce qu'ils ont apprécié ou non.

Document 1 : La protection de l'enfant, l'accompagnement des familles - Département de la Seine-Saint-Denis

Les éléments appréciés



Le point de vue des professionnels :

- Le lexique de mots entendus régulièrement en protection de l'enfance
- Le schéma d'explication sur le rôle de chacun (travailleurs sociaux, inspectrice ASE, Juge...) lors des différentes étapes du parcours (repérage, accompagnement...)



Le point de vue des enfants et jeunes majeurs :

- Le schéma qui explique les étapes du parcours en parlant de la prévention d'abord

Les éléments non adaptés



Le point de vue des professionnels :

- Aucun commentaire.



Le point de vue des enfants et jeunes majeurs :

1. Le manque d'illustrations et le peu d'illustrations présentées peu attrayantes
2. Le déséquilibre entre le texte (très présent) et les illustrations
3. Le livret est trop court



Document 2 : C'est quoi la justice ? - Ministère de la Justice

Les éléments appréciés



Le point de vue des professionnels :

- Le bon équilibre entre dessins et textes
- Chaque double page est consacrée à un thème, ce qui ajoute de la clarté et compréhension
- Les nombreuses informations données et bien expliquées
- La présence de jeux à faire dans le livret, et en lien avec le thème



Le point de vue des enfants et jeunes majeurs :

- La présentation des professionnels (juge, greffier...)
- Les explications données, par exemple sur le déroulement d'un procès au pénal
- Les informations données sur les droits
- Les illustrations et la calligraphie
- La présence de jeux

Les éléments non adaptés



Le point de vue des professionnels :

- La présentation trop générale sur la justice, pas d'explication spécifique sur les mesures [en protection de l'enfance]
- Le peu d'utilité des jeux sur la justice [Sur ce point, les deux groupes de professionnels ne sont pas d'accord]



Le point de vue des enfants et jeunes majeurs :

- Aucun commentaire



Document 3 : "Ca peut arriver près de chez toi" L'aide à la jeunesse en Communauté française expliquée aux enfants et aux adultes

Les éléments appréciés



Le point de vue des professionnels :

- Les cartes qui expliquent le rôle des professionnels
- L'efficacité du livret



Le point de vue des enfants et jeunes majeurs :

- Les illustrations sont ludiques
- Le livret est adapté aux enfants
- La calligraphie est lisible
- Le livret est bien construit

Les éléments non adaptés



Le point de vue des professionnels :

- La bande dessinée est un peu caricaturale



Le point de vue des enfants et jeunes majeurs :

- La bande dessinée ne montre pas en images toutes les situations possibles





Notre futur livret d'accompagnement

Document 4 : Mon livret d'accompagnement 3-6 ans - Département des Yvelines



Les éléments appréciés



Le point de vue des professionnels :

- La personnification du livret (parler en "tu", histoire qui leur ressemble...)
- L'axe sur les émotions



Le point de vue des enfants et jeunes majeurs :

- Le livre ne minimise pas les émotions des enfants



Les éléments non adaptés



Le point de vue des professionnels :

- Le caractère spécifique à une certaine tranche d'âge très jeune



Le point de vue des enfants et jeunes majeurs :

- Des informations ne sont pas adaptées aux tout-petits ciblés par le livret
- Il y a trop peu d'informations données, cela n'est pas un livret d'accompagnement, il n'est pas assez "préparatif"



Document 5 : Mon livret d'accompagnement 6-10 ans - Département des Yvelines



Les éléments appréciés



Le point de vue des professionnels :

- Un livret ludique et à investir : pouvoir dessiner, répondre aux questions, mettre sa photo, faire son "ecomap"...
- L'adaptation possible en fonction de l'âge
- La précision et l'illustration des informations apportées



Le point de vue des enfants et jeunes majeurs :

- Les étapes clés du parcours
- La présentation des professionnels
- Les différents lieux possibles où l'on peut vivre
- Le dictionnaire des mots souvent utilisés
- Les numéros d'urgence



Les éléments non adaptés



Le point de vue des professionnels :

- La longueur (25 pages) pour l'âge ciblé (moins de 6 ans) et le nombre très important d'informations données
- Des formulations parfois maladroitement : "ce qui t'arrive n'est pas de ta faute"



Le point de vue des enfants et jeunes majeurs :

- Pour les lieux où vivre : il manque les appartements, foyers jeunes travailleurs...
- Pour les relations : il manque des informations pour comprendre pourquoi il est important de conserver les bonnes relations et savoir si une relation est mauvaise
- De manière générale : un livret qui peut faire "journal intime" qui peut rebuter certains



Document 6 : Ton livret d'accompagnement 11-14 ans - Département des Yvelines



Les éléments appréciés



Le point de vue des professionnels :

- Les parties sur "mes besoins" et "mes émotions"
- Le caractère ludique et l'interaction possible
- Les parties "Mon parcours" et "Mon suivi" avec des questions intéressantes



Le point de vue des enfants et jeunes majeurs :



Les éléments non adaptés



Le point de vue des professionnels :

- Une présentation dense et un peu "fouillis" (ex : mon parcours et mon suivi dans deux parties différentes)



Le point de vue des enfants et jeunes majeurs :

- Pour l'accès à la culture, au sport et loisirs : davantage mettre en avant les possibilités pour les enfants et jeunes





Notre futur livret d'accompagnement

A quels objectifs ce livret d'accompagnement doit-il répondre ?



Le point de vue des professionnels :



Le point de vue des enfants et jeunes majeurs :

Les idées communes aux deux groupes

- Présenter les différents interlocuteurs et acteurs
- Présenter les droits, des enfants de manière générale et des enfants protégés et placés
- Expliquer ce qu'est la protection, rappeler les raisons de cette protection...
- Répondre à des questions, tout en rassurant

- Présenter les rôles des différents professionnels
- Expliquer les droits de l'enfant mais aussi les devoirs de l'adulte envers l'enfant (exemple : comment faire un recours, écrire à l'inspectrice...)
- Expliquer les raisons du placement avec des exemples et illustrations
- Donner de la motivation et de l'espoir aux enfants et adolescents. Lorsqu'ils lisent le livret, ils doivent se dire "ça va aller, pas de panique"

Les idées supplémentaires

- Guider l'enfant/le jeune sur ce qui l'attend, sur son futur parcours en donnant les grandes étapes
- Donner des informations utiles (exemple : numéros de téléphone)
- Donner de la place à l'entourage de l'enfant : notamment ses amitiés

- Expliquer les différents types d'accompagnement possibles, les divers lieux d'accueil (en citant les associations)
- Parler de l'ADEPAPE (association départementale d'entraide des personnes accompagnées en protection de l'enfance)
- Permettre à l'enfant / le jeune de l'utiliser comme support d'échange avec un adulte de son choix (référént ASE, un adulte du foyer ou de la famille d'accueil) voire de le remplir avec.

Quels sont les thèmes indispensables qui doivent figurer dans le livret ?



Le point de vue des professionnels :



Le point de vue des enfants et jeunes majeurs :

Les idées communes aux deux groupes

- L'entourage de l'enfant, avec un volet soutien aux parents
- La continuité de la vie sociale, culturelle et sportive
- Les professionnels autour de l'enfant
- Le bien-être (comment je vais, ce qui m'aide à aller bien...)
- Le volet médical (en donnant des informations clés comme la consultation d'un médecin...)

- Les liens avec l'entourage et la famille
- Les liens avec les autres enfants et jeunes accueillis, avec les professionnels...
- L'accès à la culture, au sport et aux loisirs
- La santé

Les idées supplémentaires

- La protection : devoir de protection, absence de responsabilité de l'enfant dans ce qui lui arrive et les raisons du placement "pourquoi je suis placé.e ?"
- Les droits que l'enfant a, peu importe son âge, dont les droits des enfants protégés
- Le quotidien au sein de son lieu de vie

- La société et la citoyenneté
- Les besoins de l'enfant
- Les discriminations, le vivre-ensemble et le respect de l'intimité
- L'accompagnement vers l'autonomie (une page sur la gestion de l'argent, les aides comme Boost'études...) et après la fin de l'accompagnement (exemple : consulter son dossier)



Notre futur livret d'accompagnement

Quelles informations qui ne sont pas données habituellement ou trop tardivement faudrait-il ajouter dans ce livret ?



Le point de vue des professionnels :



Le point de vue des enfants et jeunes majeurs :

Les idées communes aux deux groupes

- L'accès à son dossier et la lecture des rapports

- Le droit de lire les écrits qui concernent l'enfant / le jeune

Les idées supplémentaires

- Le nom de l'éducateur ou l'éducatrice référent ASE
- Les raisons du placement
- Les objectifs de l'accompagnement pour sortir de l'ASE : comment "on" en sort ? "On" étant entendu comme une équipe avec l'enfant/le jeune, la famille, les professionnels...
- Les droits des parents
- Le statut des enfants (exemple : pupille)
- La place de l'école
- La participation des enfants dans leur parcours (exemple : participation à la synthèse)
- Le droit à la sociabilité (au sein des lieux d'accueil ou en dehors)

- Le contact des circonscriptions ASE / CAMNA
- Le contact de l'ADEPAPE
- Le Conseil des jeunes
- Un lexique des termes utilisés
- Des conseils sur comment parler de sa situation de placement
- Des indications sur qui contacter en cas de problème
- La thème de l'image et la confiance en soi

Quelles autres informations ou ressources peuvent être transmises ?



Le point de vue des professionnels :



Le point de vue des enfants et jeunes majeurs :

Les idées supplémentaires

- Un annuaire pour renvoyer vers des ressources extérieures
- Un glossaire comprenant l'explication de sigles et des définitions
- A noter l'intérêt d'une "double entrée" : les informations qui sont transmises par le travailleur social à l'enfant et les informations transmises par l'enfant au travailleur social

- Le lien vers le Passeport Autonomie
- Un guide des "bons plans" à destination des enfants et jeunes
- Une page sur la santé, présentant les différents professionnels (dentiste, psychologue, médecin traitant), la carte vitale, son corps, l'hygiène, les vaccins, la santé sexuelle, les règles, le consentement, les lieux d'écoute et les personnes ressources
- Les démarches administratives : impôts, DLS, DSS, démarches de régularisation à la préfecture, MDPH... → [ce point renvoie aux objectifs poursuivis par le Passeport Autonomie délivré aux jeunes à partir de 16 ans](#)

Quels professionnels pourraient être présentés dans le livret ?



Le point de vue des professionnels :



Le point de vue des enfants et jeunes majeurs :

Les idées communes aux deux groupes

- Le ou la Juge des enfants
- Les travailleurs sociaux dont les référents, les assistants familiaux + l'équipe du foyer
- Le ou la psychologue en circonscription ou extérieur
- L'inspectrice
- L'avocat(e)

- Le ou la Juge des enfants
- Les travailleurs sociaux
- Le service ASE avec les circonscriptions, la CAMNA
- Le ou la psychologue
- Les assistants familiaux
- Le ou la chef(fe) de service
- L'inspectrice
- L'avocat(e)

Les idées supplémentaires

- Le ou la Juge aux affaires familiales
- L'administrateur ad hoc
- L'association d'entraide entre anciens
- Le Conseil des jeunes
- Le Département
- Les professionnels du volet médical : médecin ASE, puer ASE...

- Les CESF
- Le ou la CISP
- Le ou la collaboratrice
- Le bureau des établissements et le bureau de l'accueil familial

Et permettre de nommer les personnes importantes pour eux



Notre futur livret d'accompagnement

4ème étape : Réfléchir au format du livret

Pour qu'il soit le plus adapté en fonction de l'âge, de l'accompagnement proposé... et qu'il soit utilisé par chaque enfant et jeune en cas de besoin

Avez-vous des idées pour présenter le contenu ?



Le point de vue des professionnels :

- Mettre un espace d'expression libre, avec de l'espace notamment pour les mots des copains/copines...
- Utiliser le tutoiement
- Avoir des cartes pour présenter les professionnels, visualiser et se représenter
- Donner un outil personnalisable (mais en version numérique peut-être ?)
- Garder un équilibre entre texte et dessin
- Raconter comment le livret a été construit, en associant des images et donner à voir que ce document a été fait par d'autres enfants et jeunes



Le point de vue des enfants et jeunes majeurs :

- Mettre un espace pour s'exprimer : dessin, espaces à compléter etc.
- Utiliser le tutoiement mais pour les plus âgés utiliser le vouvoiement
- Faire des cartes pour présenter les rôles
- Avoir un livret basé sur les enfants et jeunes et avoir un outil différent pour les familles
- Eviter d'avoir des pages avec uniquement du texte
- Mettre des illustrations et avec des personnages avec des origines ethniques variées
- Faire participer le Conseil des jeunes à son élaboration tant que le fond que sur la forme

Les idées communes aux deux groupes

Les idées supplémentaires

- Expliciter la différence entre les mesures administratives et les mesures judiciaires
- Etre un objet qui dure, que l'enfant/le jeune puisse garder et qui permette de laisser des traces
- Etre un objet qui soit personnel, qui retrace l'histoire de l'enfant
- Etre un objet qui puisse se conserver facilement dans le temps : format numérique ? avec des vidéos ? un outil dynamique et interactif ?
- Distinguer deux livrets ou parties : une explicative sur le parcours, les personnes ressources, l'écomap... et une sur principe d'un carnet de bord axé sur les émotions et rêves
- Mettre des photos des professionnels et leurs coordonnées sous forme de Schéma
- Renvoyer vers des liens (vidéos ou autre ressource) via des QR Codes

- Remettre le livret le "premier jour" (à adapter en fonction des situations)
- Utiliser des couleurs vives
- Utiliser un format bande dessinée pour des exemples
- Traduire le livret dans d'autres langues, notamment pour les enfants et jeunes qui ne parlent pas français, ou à minima renvoyer vers des sites de traduction en ligne
- Intégrer des témoignages
- Avoir un livret différent selon la tranche d'âge : primaire, préadolescence, adolescence et jeune majeur
- Avoir un classeur par jeune pour remettre tous les documents → ce point renvoie aux objectifs poursuivis par le Passeport Autonomie délivré aux jeunes à partir de 16 ans
- Pour mieux présenter la protection de l'enfance, avoir des supports ludiques tels que des vidéos avec un personnage
- Prévoir la possibilité d'en faire une copie si l'enfant / le jeune est d'accord, et ce, pour éviter de le perdre
- Réfléchir aux conditions de garantie que le livret soit gardé dans un endroit sûr et non consulté sans l'accord de l'enfant / du jeune

Quels "outils" pourraient être ajoutés au livret ?



Le point de vue des professionnels :

- Intégrer un renvoi vers des ressources déjà existantes (site internet B_ASE, Passeport Autonomie, Espace droits des enfants...)
- Intégrer un annuaire



Le point de vue des enfants et jeunes majeurs :

- Intégrer un lien vers la B_ASE
- Intégrer des liens vers les réseaux sociaux
- Intégrer un renvoi vers des vidéos
- Intégrer des ressources bibliographiques